

Comm'@Bras

Toute l'actualité de votre village

Tout en images...

EDITO



Depuis le 1^{er} janvier, la communauté d'agglomération du « Grand Verdun » est sur les rails. Le chemin pour y arriver a été long, sinueux, parsemé d'embû-

ches. Mais pourquoi les élus des communautés de communes de Verdun, de Charney et la commune de Belleray ont-ils fait le choix d'unir leurs forces et leurs moyens ?

Le contexte difficile dans lequel nous sommes au niveau national a pour conséquence une baisse programmée des dotations dès cette année, qui représentera plus de trois millions d'euros sur trois ans. Même si la communauté d'agglo n'avait pas été créée, ce prélèvement aurait eu lieu sur les codecom de Charney et de Verdun. Pour maintenir les services existants, les élus des communautés de communes auraient été dans l'obligation d'augmenter de manière significative les impôts et de geler les investissements. La création du « Grand Verdun » permettra d'amortir le choc, car l'Agglo s'accompagne de nouvelles dotations d'environ deux millions d'euros par an.

Il s'agit maintenant de mettre ce bel outil au service du développement économique et social du « Grand Verdun ». C'est la responsabilité de ses élus que de se mobiliser pour garantir un avenir à ses habitants.

Julien Didry



*Le nouveau
CMJ
p. 2*



*L'équipe du
Numéripôle
p. 2*



*Les bénévoles
de Boursicote
p. 3*

Numéripôle : un incontestable succès

Avec plus de trois cents inscriptions depuis son ouverture en septembre 2010, le bilan du Numéripôle est largement positif. Au delà des chiffres, il a su fédérer les habitants du bassin verdunois autour de projets communs et ainsi créer du lien social.



Cette réussite, le Numéripôle de Bras la doit aussi à l'implication des Brasiens et des habitants des villes alentour. Depuis le départ, ils ont accueilli le projet avec enthousiasme et se sont beaucoup investis. « *Ce sont les adhérents qui ont su faire du Numéripôle un lieu accueillant et convivial* » explique Loïc Patenere, animateur multimédia qui a su insuffler au projet beaucoup de dynamisme. « *Les adhérents se sont mobilisés autour de projets communs, tels que la Web TV, dont le potentiel paraît inépuisable : on peut y retransmettre des débats, des émissions sur différents thèmes comme la musique, le sport, l'art ou l'actualité locale. Pour la regarder, il suffit de se connecter à www.lnradio.tv* » poursuit Loïc.

Des formations qui ont la cote

Il ne faudrait pas pour autant oublier les formations qui sont à l'origine du projet et qui ont elles aussi reçu un excellent accueil, preuve qu'elles répondaient à une réelle demande. « *On accueille aussi bien des personnes qui font leurs premiers pas en informatique que des professionnels cherchant à se perfectionner sur des logiciels plus pointus* » explique Loïc. Dans le cadre des apprentissages de base, ce sont le plus souvent des logiciels libres de droits qui sont utilisés. « *Ils ont des fonctionnalités équivalentes à des logiciels payants et permettent aux adhérents de reproduire chez eux ce qu'ils apprennent sans avoir à investir dans des logiciels coûteux* ». La liste des formations est longue et s'étend des classiques traitement de texte, tableur, base de données à la retouche photo, l'apprentissage des subtilités d'Internet, le montage vidéo, et encore bien d'autres. Il est possible de s'inscrire à n'importe quel moment de l'année pour commencer une nouvelle formation où rejoindre le train en marche, selon son niveau. Les formations à la carte permettent de choisir celles qui sauront le mieux répondre aux besoins personnels de chacun. Le calendrier des formations est consultable sur le site du Numéripôle : www.lenumeripole.fr

L'équipe du Numéripôle assure de plus les formations à l'espace culturel d'Haudainville trois fois par semaine), à l'ILCG de Fresnes une demi journée par semaine et intervient en entreprise chez DORO et prochainement CORA.

Loïc PATENERE

Environnement

Soucieuse d'aider la réduction et la valorisation des déchets et de protéger la biodiversité et la nappe phréatique de notre territoire, la commission « Environnement et cadre de vie » propose plusieurs animations et formations du printemps à l'été. Parmi les objectifs à atteindre, on retiendra la préservation et l'échange de savoirs des jardiniers amateurs, la réduction de coût du jardinage et une moindre pollution par des pratiques économes en produits phytosanitaires.

Une formation à l'éco-jardinage assurée par l'écomusée d'Hannonville-sous-les Côtes a débuté en mars avec une conférence de présentation du jardinage responsable. Suivront trois ateliers sur inscription les mercredi 22 avril et 13 mai à Bras et le 3 juin à l'écomusée d'Hannonville sous-les-côtes. Ils aborderont en théorie et en pratique la préparation printanière du sol, les remèdes et potions naturelles pour espaces verts et le paillage. Une dernière conférence traitera des oiseaux et insectes auxiliaires du jardin.

Le 2 mai en parallèle au marché aux fleurs, des animations de sensibilisation pour petits et grands présenteront les insectes et les plantes mellifères, le compostage, le paillage et l'intérêt du poulailler.

Dominique ANCIAUX

Composition du C.M.J.

Une première à Bras, dimanche 19 janvier 2015, le conseil municipal des jeunes s'est réuni pour élire son maire.

Orchestrée par Julien Didry et les membres de la Commission Jeunesse, l'élection s'est déroulée à la mairie, salle du conseil, sous l'œil de Marianne, symbole de la Liberté et de la République.

Trois candidats se présentaient pour ce poste. Léa Beausoleil l'a emporté avec huit voix sur quatorze. Elle sera secondée par Emma Bellet, Thomas Klaine et Hugo Quiquant ses adjoints, et douze conseillers : Clara Schulte, Lucie Gardeur, Zoé Gardeur, Marion Seené, Romain Seené, Salomé Schulte, Guillaume Legeret, Luka Courtaux, Margot Quiquant, Pauline Demurger, Mathis Bellet et Alice Humbert.

Chaque jeune s'est vu remettre un porte-clés à l'effigie du CMJ, en remerciement de son engagement et de l'intérêt qu'il porte à la commune

Après le nettoyage de printemps et le trail des tranchées en mars, les jeunes élus seront activement présents lors du marché aux fleurs le 2 mai 2015 prochain.

Séverine SEENE

A propos des NAP ...

Mises en place par la Codecom de Charny depuis la rentrée scolaire 2014, « les Nouvelles Activités Périscolaires » (cf Rythmes N°2) se déroulent les mardis, jeudis et vendredis de 15h40 à 16h40 pour les enfants des écoles de Bras-Charny, inscrits à l'année et répartis en trois groupes d'environ quinze enfants.

Après « Notre petit Louvre à nous » au premier trimestre qui leur a permis de se familiariser avec l'Art, les enfants ont effectué « Le tour du monde en quarante jours » en ce deuxième trimestre. Ils ont parcouru les cinq continents, visitant quelques pays à travers la musique, des jeux, des activités ma-

nuelles ou encore la cuisine. « Sauver la planète » sera le thème du troisième trimestre pour sensibiliser la jeune population à la pollution et à son impact, au tri des déchets et à l'importance des gestes simples de la vie quotidienne, que chacun peut faire à son niveau pour apporter sa petite pierre.

Enfin, transversalement à ces thèmes, la citoyenneté tant civile que politique est développée de façon ludique tout au long de l'année scolaire. Le but est d'apprendre aux enfants ce qu'elle comprend et implique, et comment être un bon citoyen.

Perrine DORIDANT, coordinatrice/Annick ROUPLY

Qui sont les Zigom'arts ?

C'est une association brésilienne intergénérationnelle créée en 2012 par Murielle Jentzer dite « Mumu », sorte de chef d'orchestre qui s'occupe autant de la mise en scène que des costumes, mais qui trouve aussi les sujets des spectacles.

Le 20 mars a eu lieu à Bras -sur-Meuse une de leurs créations avec des acteurs ayant de huit à cinquante ans.

Chaque année, ils proposent des animations très diverses. On passe du cabaret au défilé de mode, des soirées dansantes à thème à des enquêtes criminelles. Cette association est très dynamique, et a déjà composé des ambiances de jeux, des rétrospectives de films. Ce sont toujours des moments très festifs où tout se déroule dans une ambiance conviviale.

« Mumu » a reçu la médaille du bénévolat en décembre 2014 des mains de M. le Préfet, . Elle lui a dit : « il faut bien travailler sans se prendre au sérieux ».



Avec les Zigom'arts c'est exactement ce qui se dégage. Leur prochaine représentation est déjà en pleine construction. Le thème est encore un secret, mais on sait que vous passerez une soirée inoubliable.

<https://www.facebook.com/zigomarts.bras>

Contact : 06 15 17 98 40



Liliane MOUTON

Boursicote a la cote

La commune est animée par plusieurs associations dynamiques. Parmi elles, Boursicote a vu le jour en 2011 à l'initiative d'une équipe de bénévoles comptant actuellement quinze membres.

D'une bourse à une autre, les vêtements, jouets, livres et articles divers passent de mains en mains, d'un foyer à l'autre.

L'association a pour but d'organiser et de gérer en moyenne six bourses d'achat-vente par an. Elles sont très convoitées et appréciées. Les prix sont fixés par les vendeurs, avec les conseils bienveillants de Boursicote. Les invendus sont retirés le samedi en début de soirée. Quinze pour cent du montant des ventes sont intégralement reversés aux associations partenaires.

Boursicote a déjà eu de nombreux partenaires comme le Conseil Municipal des Jeunes de Bras, la troupe Act'en folie, les Tavumeurs, LN Radio, l'école primaire de Charny, les restos du coeur. Tous ces bénéficiaires ont permis la réalisation d'un voyage scolaire, stage de théâtre etc.

Boursicote vous invite à venir nombreux participer à ses manifestations. Vous serez reçus dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Son assemblée générale a lieu tous les ans en mars.

Contact : boursicote55@gmail.com / 06.15.18.70.86

<https://www.facebook.com/boursicote>

Céline PIERSON CLAUDE

Pré-plainte en ligne

Après avoir mis en exergue les modalités de défense des citoyens dans le cadre du dépôt de plainte, et afin de rester dans l'optique du numérique au service de la population, nous aborderons le nouveau dispositif de pré-plainte en ligne mis en place par les pouvoirs publics.

LA PLAINTÉ est l'acte par lequel une personne porte à la connaissance du procureur de la République ou d'un service de police ou de gendarmerie, une infraction (contravention, délit, crime) dont elle estime être victime.

Pourquoi porter plainte ?

Vous pouvez porter plainte dès lors que vous avez été victime d'une infraction (agression, cambriolage, escroquerie etc.), et que vous considérez que l'auteur présumé des faits doit être condamné. C'est le seul moyen d'obtenir réparation du préjudice que vous avez subi, en excluant le procès civil à l'aide d'un avocat, long et coûteux. Si vous prétendez à une indemnité, vous devez vous constituer partie civile.

Comment porter plainte ?

Vous pouvez téléphoner ou vous présenter à la brigade de gendarmerie (compétente à Bras-sur-Meuse).

Vous pouvez également adresser une simple lettre :

- Soit au procureur de la République du tribunal de grande instance du lieu de l'infraction ou du domicile de l'auteur de l'infraction si vous le connaissez : Place Saint-Paul - Case Officielle 724 - 55107 VERDUN CEDEX,

- Soit à la brigade de gendarmerie, qui doit enregistrer et transmettre votre plainte au procureur, après avoir effectué une enquête.

Les officiers de police judiciaire ont l'obligation de recevoir toute plainte et de la transmettre au service ou à l'unité de police judiciaire compétents.

LA PRE PLAINTÉ en ligne est un dispositif simple et innovant destiné à améliorer l'accueil des victimes d'infractions et à réduire les phénomènes de non-déclaration. Elle ne dispense pas de venir dans une brigade de gendarmerie mais permet un signalement immédiat des faits commis, tout en réduisant, par la prise de rendez-vous, le délai d'attente lors du dépôt de plainte. Ce dernier devient juridiquement valable après contact avec un officier ou un agent de police judiciaire et signature du procès-verbal.

Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, ce dispositif **est réservé aux atteintes contre les biens dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits** (vols, dégradations, escroqueries...). Sont exclues de ce dispositif les plaintes contre personnes connues ou dénommées, car elles peuvent justifier un traitement immédiat et une interpellation rapide de l'auteur et les situations d'urgence qui nécessitent une intervention immédiate des services de police ou de gendarmerie.

- La victime effectue sa télé-déclaration depuis n'importe où, via internet, sur le site : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr et renseigne un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires,

- elle choisit le jour de son rendez-vous et la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte,

- elle est rapidement contactée par les services de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

L'arrivée de la pré-plainte en ligne constitue une étape importante de la rénovation du dispositif de recueil, d'enregistrement et d'analyse de la délinquance voulue par les pouvoirs publics. Le libre choix de l'utilisateur, la transparence statistique et l'efficacité de la police et de la gendarmerie sont désormais conciliables.

SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

- Prévenez immédiatement, en composant le 17, la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

- Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (véhicule, langage, vêtements...). Avant l'arrivée de la gendarmerie, ne restez pas seul, avisez un voisin ou un proche.

Protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;

- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte à la brigade de gendarmerie de votre choix (conformément à la Charte d'accueil de la gendarmerie nationale). Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne dans les cas énoncés ci-dessus.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés. Déclarez le vol à votre assureur.

Stéphane GRZYMLAS

Directeur de la publication : Julien DIDRY
Déléguée à la communication : Dominique ANCIAUX
Mise en page : Dominique ANCIAUX

Ont participé à ce numéro : Dominique ANCIAUX, Vanessa BELLET, Julien DIDRY, Perrine DORIDANT, Stéphane GRZYMLAS, Murielle JENTZER, Liliane MOUTON, le

NUMERIPOLE, Loïc PATENERE, Céline PIERSON-CLAUDE, Annick ROUPLY, Séverine SEENE, Patrick VARIN.

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.